



OFFRE DE SERVICE
DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI INTERCOMMUNAL DE GUYANE
POUR
L'INTEGRATION DE LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHES PUBLICS

L'offre de service du PLIE GUYANE comprend 7 axes :

- **Information et sensibilisation des donneurs d'ordres,**
Le PLIE GUYANE apporte les éléments nécessaires à la décision d'utilisation de la commande publique comme élément de la cohésion sociale
- **Accompagnement des donneurs d'ordres dans le choix des marchés, des lots, la rédaction de la clause**
Le PLIE GUYANE apporte :
 - *ses connaissances des opérateurs d'insertion et du public concerné*
 - *une expertise technique au service des marchés public des donneurs d'ordre afin de déterminer la pertinence de l'utilisation de la clause d'insertion dans leur marché.*
- **Accompagnement des entreprises dans leur candidature.**
Le PLIE GUYANE assure, aux entreprises qui le souhaitent, une aide à l'élaboration de la réponse à la clause en mettant en adéquation:
 - *Les besoins de l'entreprise (recrutement, volonté de sous traitance,...)*
 - *La capacité de réponse des opérateurs d'insertion*
 - *Les besoins du public*
- **Mobilisation et implication des partenaires**
Le PLIE GUYANE mobilise un réseau de partenaire du Service public de l'emploi et de l'insertion (Pole Emploi, DIECCTE, MLRG) réactif, dans le but d'apporter des réponses concrètes et adaptées, aux donneurs d'ordre et aux entreprises soumissionnaires.
- **Assistance au service des marchés publics dans l'analyse des réponses des entreprises**
Le PLIE GUYANE assiste le service des marchés publics dans l'analyse des réponses des entreprises :
 - *Analyse les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté*
 - *Explicitation des termes*
 - *Présentation des opérateurs*

➤ **Appui aux entreprises dans le suivi de la clause d'insertion**

Dès l'attribution du marché, le PLIE GUYANE contacte la ou les entreprises concernées afin de d'appliquer la ou les réponses prévues, à savoir :

- Cas d'embauches directes
 - Présélection de candidat
 - Aide au montage des contrats de travail
 - Suivi dans l'emploi
- Cas de sous-traitance à un opérateur d'insertion
 - Mise en relation entreprise/opérateur d'insertion
 - Vérification du marché sous-traité
- Cas de la mise à disposition
 - Présélection de candidat
 - Suivi dans l'emploi
- Cas de l'article 30
 - Montage de l'action d'insertion (chantier école, ...)

➤ **Suivi du Salarié durant l'exécution du contrat de travail**

➤ **Evaluation des résultats de la clause d'insertion**

Le PLIE GUYANE transmet au donneur d'ordre un état des indicateurs permettant de vérifier l'effet de la clause d'insertion

Le PLIE GUYANE délivre aux donneurs d'ordre un certificat d'insertion. Ce document certifie la réalisation de la clause d'insertion par le maître d'ouvrage.